



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LA PECHE ARTISANALE FACE AU DEFI DU DEVELOPPEMENT DURABLE: LE CAS DE LA COMMUNAUTÉ DE PECHEURS DE GANDIE



ECADIM
Étude de cas à dimensions multiples
2017
Ana María GOMEZ

GLOSSAIRE

FAO : (*Food and Agriculture Organization*): Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

FNCP : Fédération Nationale de Confréries de Pêcheurs

HP : (*Horse Power*): Cheval-Vapeur

INE : (*Instituto Nacional de Estadística*): Institut National de Statistiques

ISM : Institut Social de la Marine

MAPA : Ministère d'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

PCP : Politique Commune de la Pêche

UE : Union Européenne

SOMMAIRE

GLOSSAIRE	2
RESUMÉ	4
INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION DE LA CONFRÉRIE DE PÊCHEURS ET DU SECTEUR HALIEUTIQUE À GANDIE	7
Localisation et description territoriale	7
Brève histoire de la pêche à Gandie	7
La pêche à Gandie	8
La Confrérie de Pêcheurs et la gestion halieutique	9
Les services offerts par la Confrérie à ses membres	10
Gestion de la Halle à marée	11
DURABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA PÊCHE À GANDIE	13
La dimension sociale	13
La dimension environnementale	16
La Confrérie de Pêcheurs face à de nouveaux défis	17
CONCLUSION	19

RESUMÉ

Le port de Gandie est situé sur la côte Méditerranéenne au sud de la province de Valence. Étant la troisième plus grande flotte de la Communauté valencienne, il représente l'un des lieux de pêche les plus importants de la côte valencienne. La Confrérie de Pêcheurs de Gandie y est chargée de gérer la pêche et la commercialisation des produits halieutiques. Une grande partie des embarcations sont dédiées aux « petits métiers » de la pêche alors qu'une minorité sont des flottes de senneurs et de chaluts.

Cette étude a pour objectif de valoriser la gestion de la pêche artisanale à Gandie, en reconnaissant dans un premier temps les effets vertueux de la pêche artisanale sur le plan social et environnemental et en analysant dans un second temps le modèle de gestion halieutique mis en œuvre par la Confrérie de pêcheurs de Gandie.

INTRODUCTION

Gandie est une ville située au sud-est de la Province de Valence sur la côte méditerranéenne. Culturellement et historiquement, la pêche y représente l'activité économique la plus importante, étant également une source d'emploi pour beaucoup de familles.

Forte de 150 membres, la Confrérie de Pêcheurs de Gandie se charge de la gestion de la pêche sur le port. En Espagne, les Confréries de Pêcheurs sont des institutions traditionnelles chargées de gérer la vente de poisson. Historiquement, elles ont également fourni un ensemble de services aux pêcheurs en facilitant leur travail tout en veillant à leurs intérêts.

La pêche est un secteur important de l'économie dans lequel il existe un marché orienté à la maximisation des profits faisant un usage irraisonné des ressources naturelles sans prendre en considération les coûts environnementaux et sociaux générés par la surexploitation. Au niveau mondial, la pêche est une activité économique avec ses caractéristiques propres: C'est un secteur qui repose sur des ressources limitées, qui est régi par des régulations biologiques et environnementales et qui détient une capacité de flotte excessive. Par ailleurs, le marché de produits halieutiques est déficitaire et le commerce extérieur est pratiquement libre (Toerring, 1992).

La durabilité de la pêche artisanale est menacée à plusieurs égards. Tout d'abord, car la pêche n'est plus une activité rentable pour de nombreuses familles, et ensuite, car les ressources naturelles s'amenuisent en conséquence de la surexploitation et de la contamination des mers.

Adoptant une posture de responsabilité sociale et profitant de son statut d'entité d'économie sociale, la Confrérie de Pêcheurs de Gandie travaille collectivement afin de relever ces défis sociaux, économiques et environnementaux.

L'objectif fondamental de cette ECADIM est de déterminer si la gestion de la pêche artisanale à Gandie correspond à un modèle de pêche durable. Pour ce faire, nous allons tenter de répondre aux questions suivantes: Quand et comment est apparue la pêche à Gandie? Quelles sont les caractéristiques de la pêche en mer? Comment et par qui est gérée la pêche dans cette zone? Quels sont les liens entre la durabilité et l'économie sociale? En quoi la Confrérie contribue-t-elle à la prospérité sociale et environnementale dans la région? Comment la Confrérie répond-t-elle aux critères de la pêche durable? A quels défis fait face la Confrérie afin d'assurer la continuité de son activité?

Cette ECADIM est basée sur une collecte de données primaires et secondaires. Les sources primaires concernent les informations qui ont été collectées sur le terrain lors de visites et d'entretiens avec les pêcheurs de Gandie. Les sources secondaires regroupent une sélection d'articles scientifiques et journalistiques, des ouvrages spécialisés sur la gestion de l'économie sociale des Confréries de Pêcheurs dans la Méditerranée.

La section suivante traite du contexte du secteur halieutique à Gandie et décrit de manière générale la Confrérie. La seconde section fait objet de la gestion de la Confrérie de Pêcheurs et de ses contributions à la durabilité de la pêche sur les plans social et environnemental. Enfin, nous évoquerons les actions et défis auxquels fait face la Confrérie pour le futur de son activité.

PRÉSENTATION DE LA CONFRÉRIE DE PÊCHEURS ET DU SECTEUR HALIEUTIQUE À GANDIE

Localisation et description territoriale

Gandie est une ville appartenant à la Communauté valencienne située au sud-est de la province de Valence. C'est la capitale du district de La Safor. Son nom, d'origine préromaine, vient du mot "Gand" qui signifie rocallie (Herrero, 2012). La ville compte aujourd'hui 74.814 habitants.

L'activité économique y est principalement tertiaire, où environ 80% des entreprises présentes sur le territoire se dédie au secteur des services (Source: Administration de la Sécurité Sociale). Les infrastructures et le bâti urbain sur le long de la côte révèlent l'importance du tourisme pour l'économie locale. En haute saison, la population peut aller jusqu'à doubler, provoquant également une grande augmentation des emplois et de la consommation locale.

La pêche est une activité caractéristique de la ville et est porteuse d'une valeur culturelle et historique considérable. Le port de Gandie est un des lieux de pêche les plus importants de la côte valencienne, étant le troisième plus grande flotte de la communauté valencienne, après le port de Santa Pola et celui de Castellón.

Le port est géré par l'autorité portuaire de Valence et les activités liées à la pêche et à la commercialisation sont gérées par la Confrérie de Pêcheurs de Gandie.

Brève histoire de la pêche à Gandie

Jusqu'aux années 50, l'économie de Gandie s'est basée principalement sur la pêche, le maraîchage et la production d'agrumes. Pour comprendre la centralité de la pêche pour la ville, il est nécessaire de faire un retour sur l'histoire du port.

Depuis le Moyen-Âge, la pêche a son importance, représentant une activité de subsistance plus que commerciale. D'après le recensement du quartier du *Grao de Gandía* datant du XI^e siècle, il n'y avait qu'un seul pêcheur dans le port. A partir de la révolution industrielle du XIX^e siècle, la pêche commence à prendre davantage d'importance au niveau économique grâce au développement de nouvelles infrastructures dans le port.

Le projet de construction du port débute en 1883 afin de commercialiser des agrumes et des raisins secs. A cette époque, les droits de port ont été privatisés par la compagnie *Alcoy and Gandia Railway and Harbour Company Limited*, convertissant le port de Gandie en le deuxième plus grand port fruitier d'Espagne (Gimeno Cervera, 2007).

Durant le XXème siècle, lors de la finalisation de la construction du port, le secteur de la pêche commence à s'organiser, période durant laquelle se crée le *Pósito* de pêcheurs de Gandie en 1920. Pendant la seconde guerre mondiale, l'activité se paralyse, et au commencement de la Seconde République survient l'idée de fonder une coopérative de pêcheurs.

Les premières Confréries de Pêcheurs sont nées grâce au soutien des Confréries religieuses, d'où leur vocation sociale et leur ambition de réaliser des activités économiques qui permettent d'apporter des réponses aux problèmes socio-économiques de la population. Le terme "Confrérie" est un archaïsme qui dans un contexte religieux, fait référence à différents modèles associatifs. Dans l'Antiquité, les Confréries étaient des entités chargées de réguler les prix et de partager les bénéfices du *Pósito*¹. Les *Pósitos*, quant à eux étaient des entités de gestion de la vente des produits. Après la guerre civile survient une fusion de ces deux entités. A partir de 1943 les Confréries de Pêcheurs ont reçu le soutien de l'Institut Social de la Marine et ont été intégrées à l'Organisation Syndicale via le Syndicat National de la Pêche. (Cervera Paz Á. &., 2006)

A ses débuts, la Confrérie de Pêcheurs de Gandie disposait d'embarcations équipées de voiles et de rames. Les pêcheurs détenaient des filets et appareils artisanaux et écoulaient leurs produits à travers la vente directe. En 1961 le plan de développement économique a été lancé, incluant une loi qui permet la modernisation des navires de pêche. Actuellement, le port de Gandie représente toujours l'un des ports de pêche les plus importants de la Communauté valencienne.

La pêche à Gandie

La zone d'influence de la pêche entrant au porte de Gandie s'étend de la côte de Tavernes de la Valldigna, traverse la zone municipale de Gandie jusqu'à la limite nord de Denia. Les pêcheurs artisanaux atteignent les eaux allant jusqu'à une profondeur de 50m alors que les chalutiers atteignent des eaux plus profondes. Les espèces les plus commercialisées entrant

¹ Les *Pósitos* sont relativement bien implantés dans les ports de petite taille grâce à leur intervention bénéfique et leur action de soutien face à des infrastructures lacunaires, une mauvaise situation économique et une éducation précaire chez les pêcheurs. L'action des *Positos* passe notamment par le maintien de centre éducatifs dont certains sont des modèles en terme de formation professionnelle et de pédagogie. Si de manière générale, le rôle de ces *Pósitos* et des activités qui y sont menées sont reconnues, ceux-ci font également l'objet de critiques quant à leur manque d'efficacité à l'heure de transformer les conditions de vie et de travail des pêcheurs.

dans le port de Gandie sont l'anchois, la sardine, le poulpe la seiche et la telline².

Les arrivées dans le port de Gandie proviennent d'engins de pêche actifs et passifs. Les engins passifs, dont l'impact environnemental est moindre sont la palangre et le trémail. Les engins actifs utilisés à Gandie sont la senne et le chalut³.

Le trémail est un filet de pêche maillant à trois nappes uni à deux cordes, l'une équipée de flotteurs et l'autre de fil à plomb, soutenu à ses extrémités par deux bouées-balises. Cet engin sert à pêcher la seiche, la sole, la langouste, la rascasse, la langoustine, les mollusques, etc. La palangre se présente sous la forme d'un cordage sur lequel est attaché un hameçon avec un appât. Il sert à pêcher la dorade, le mérou et l'espadon. Les pêcheurs sont unanimes: leur engin de pêche préféré est la palangre, qui est plus agréable à utiliser. "C'est comme une tombola, c'est incroyable de voir que la pêche a été bonne!" La pêche à la senne consiste en un filet plus ou moins superficiel qui encercle un banc de poissons attiré par un navire auxiliaire à l'aide de projecteurs. Cette pêche se réalise de nuit et constitue un mode de capture habituel pour les anchois, les maquereaux et les chincharde.

Image: Pêche de la seiche au trémail et pêche du poulpe avec des Cadufos (ndltr: pièges en forme de vase, similaires à la palangre)

La Confrérie de Pêcheurs et la gestion halieutique

La Confrérie de Pêcheurs est l'organisme en charge de la gestion de la pêche à Gandie. Les Confréries de Pêcheurs sont des corporations de droit public et des organes consultatifs qui réalisent également une fonction représentative devant l'administration. Elles visent à représenter et défendre les intérêts des pêcheurs ainsi qu'à commercialiser et contrôler les produits de la pêche⁴. Les fonctions principales dont elles s'acquittent sont les suivantes: gestion des captures, organisation de la sélection du poisson, mise en marché dans la halle à marée et procédé commercial de la vente à la criée, gestion administrative des travailleurs et autres activités relevant du domaine social. Ces Confréries défendent les intérêts de leurs membres, contribuent au développement local et garantissent la pérennité du secteur.

La Confrérie de Pêcheurs est une association bénévole, composée d'armateurs (propriétaires de navire), de patrons de pêche et de marins. Aujourd'hui, elle compte approximativement 150 membres, 50 navires de pêche artisanale, six chalutiers et un navire de pêche à la senne.

L'Assemblée Générale, le Conseil (ou Commission Permanente), le Patron de la Confrérie et le

²Pour en savoir davantage sur les espèces capturées, voir le lien suivant:

³Source: Confrérie de pêcheurs de Gandie

⁴ Loi 3/2001 du 26 mars, *Pesca Marítima del Estado*, chapitre II section 2, destinée aux *Cofradías de Pescadores*, article 45.

secrétaire constituent les principaux organes de direction des Confréries de Pêcheurs. Les travailleurs et les armateurs bénéficient d'une représentation égale au sein des Assemblées Générales, dans lesquelles chaque membre dispose d'une voix. Les Assemblées se réunissent pour élire les membres du Conseil, procéder à des modifications dans les statuts ainsi qu'à l'achat ou la vente de biens immobiliers, adopter le budget annuel et fixer des quotas. Le Conseil se compose d'un certain nombres de confrères élus par les membres de l'Assemblée Générale. Il conserve le principe de parité entre travailleurs et armateurs et se charge de la gestion ainsi que de l'administration de la Confrérie. Enfin, le Président de la Confrérie détient les fonctions de direction et de gestion de l'organisme.

Pour ce qui relève de la gestion communale des ressources, les pêcheurs s'organisent entre eux pour conclure des accords qui impliquent le secteur dans son intégralité. Il arrive que les normes et règlements soient accompagnés par les mesures ou accords votées au sein du Conseil. Les postes de pêche ne suivent aucune réglementation spécifique: Chaque pêcheur jugera du lieu le plus opportun pour poser ses filets, de sorte à ce qu'il n'empiète pas sur l'espace de pêche d'un de ses confrères.

Le financement de l'activité de la Confrérie repose sur les cotisations de ses membres ainsi que sur la marge issue des ventes du produit. En ce qui concerne le revenu des pêcheurs, l'organisation s'effectue par navire. Les bénéfices sont répartis au sein de chaque équipage en fonction du produit de la pêche et de la vente dans la halle à marée. En outre, un pourcentage de la capture est destinée aux travailleurs. Cette répartition fera l'objet d'une négociation entre le patron de pêche et l'armateur.

Les services offerts par la Confrérie à ses membres

Un détour par le pont Saint-Nicolas offre un aperçu du travail des pêcheurs dans le port, point de départ des navires de pêche chaque matin. Les captures varient selon l'époque et vont des petits poissons pélagiques⁵ tels que l'anchois, l'allache ou la sardine aux espèces démersales⁶ telles que le rouget, la daurade, les poissons plats, les mollusques, le poulpe, les seiches, etc. Les pêcheurs effectuent également d'autres tâches: trier, peser, emballer le produit pour le livrer à la halle à marée et enfin, nettoyer et ranger les filets.

La Confrérie facilite et dynamise l'activité des pêcheurs. Elle fournit les réservoirs de gasoil, les conteneurs isothermes, le matériel nécessaire à l'entretien et au rangement de l'équipement de pêche, ainsi que la connexion internet. Ces services mis à la disposition des membres visent principalement à réduire les coûts et les dépenses des pêcheurs exerçant leur activité et leur permettre ainsi de réaliser un bénéfice plus important.

⁵Les espèces pélagiques vivent en haute mer et à proximité de la surface

⁶Les espèces démersales vivent à proximité des fonds marins

Au niveau institutionnel, la Confrérie s'occupe des subventions, de la sécurité sociale, de l'orientation professionnelle et fournit une assistance légale à ses membres. Elle offre également la possibilité de suivre des formations et de pouvoir passer un diplôme. De plus, elle se charge de la gestion de la clientèle, de la protection des travailleurs ainsi que de la participation des fédérations. Auparavant, les cours de formation étaient également dispensés par la Confrérie. Aujourd'hui, l'organisme qui s'en charge est l'Institut Social de la Marine (ISM).

Il existait en outre des services en matière de retraites et des pensions pour les anciens travailleurs du secteur halieutique ainsi que pour les veuves. Traditionnellement, la Confrérie accordait des aides et pouvait fournir des secours et indemnités aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'exercer leur profession. La Sécurité Sociale se chargeant de subvenir à ces besoins, ces services ne sont maintenant plus d'actualité. Ces services aux personnes ne sont plus d'actualité car ils relèvent maintenant du domaine de la Sécurité Sociale. Il est important de souligner qu'avant, la Confrérie offrait l'accès à un service médical à ses membres ainsi qu'à leurs familles. Aujourd'hui, ces avantages ont également disparu, provoquant le mécontentement des membres de l'organisme qui se sentent lésés par les nouvelles normes. Si avant l'ISM leur fournissait un médecin traitant, qui pouvait prendre en charge toute la famille, ils ne disposent actuellement que d'un centre médical (*Centre d'Assistance Primaire*) commun à tous les membres. Dans le secteur, les plaintes sont nombreuses: *"Nous devons faire face à toujours plus d'exigences, de contrôles et de limitations alors que nous percevons de moins en moins de bénéfices."*

La Confrérie est également très impliquée dans le bien-être local et travaille activement, avec la mairie de Gandie, sur de nombreux projets: maintien de la propreté des eaux côtières, mise en œuvre des travaux nécessaires au port de pêche, contrôle des engins de pêche qui risquent de dépeupler les eaux littorales, établissement de normes en terme d'interdictions, de vente à la criée dans la halle à marée ainsi que de réglementation des ventes.

Gestion de la Halle à marée

Le port de Gandie est un port côtier. Les débarquements journaliers de poissons frais sont mis en première vente dans la halle à marée. Les acheteurs sont des poissonniers, des mareyeurs et des restaurateurs qui revendront à leur tour le produit sur les marchés de Valence, Barcelone, Madrid et Albacete ou encore à des poissonneries de la régions.

La commercialisation des produits se fait aux enchères descendantes, dites enchères hollandaises. Si au début, cette tradition était orale (parfois chantée), aujourd'hui la vente est automatisée et peut se réaliser en ligne.

Le débarquement du poisson s'effectue de deux manières: les bateaux de petites taille trient le poisson par espèce et par taille, puis le vendent en gros sous forme de lots comme s'ils provenaient tous d'un grand navire de pêche. Dans le second cas, les embarcations de plus

grande taille et qui arrivent au port dans l'après-midi (avant 16h) sont astreints à respecter un tour de vente qui s'établit en fonction de leur ordre d'arrivée dans le port. Ce procédé s'appelle "la mola".

Aujourd'hui, la vente aux enchères est informatisée. Le vendeur, après avoir entré dans un système les données relatives à un lot, attribue un prix de départ pour les enchères. Le lot est alors présenté à la vente : le prix diminue jusqu'à ce qu'un des acheteurs soit intéressé. Les acheteurs, équipés de télécommandes, acquièrent le lot en appuyant sur le bouton d'achat. Ils doivent prendre en compte leur marge de bénéfice lors de la revente du produit tout en veillant à ce qu'un autre enchérisseur n'obtienne pas le lot à leur place.

Le prix de vente le plus bas est fixé à 50 centimes le kilo. Il correspond aux espèces sans grande valeur commerciale et il est interdit de vendre un produit pour une plus petite somme. La marchandise non vendue sera donnée aux soupes populaires.

Les données relatives au produit, préalablement informatisées par le vendeur avant la vente aux enchères, servira alors à l'étiquetage. Le consommateur sera en droit d'exiger ces informations lors de l'achat de la marchandise chez son commerçant. Ce procédé permet au client d'être informé sur la provenance exacte de son produit⁷.

La Confrérie réserve une partie des invendus à des dons hebdomadaires. Ceux-ci reviennent à des organismes tels que les soupes populaires « Buñoleras Sin Fronteras » de Gandie, le centre d'accueil des Franciscains et la fondation Caritas.

⁷Cette vidéo permet de mieux comprendre la réalisation de ce procédé:
<https://www.youtube.com/watch?v=0U50V8GxHw8>

DURABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA PÊCHE À GANDIE

Comme l'indique le rapport Brundtland, le développement durable est un mode de développement qui "répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" (ONU, 1987). Cela implique que les activités économiques doivent garantir le bien-être social, économique et environnemental présents et futurs.

Fondamentalement, on parle de durabilité lorsque l'activité est financièrement possible et rentable pour les personnes qui la réalisent, et quand les dimensions sociales et environnementales sont également prises en compte. La durabilité sociale englobe différents aspects comme le maintien de la cohésion sociale, la protection de la qualité de vie sur le territoire, le travail collectif et la gestion des biens communs. La durabilité environnementale implique quant à elle la préservation de la biodiversité et des écosystèmes grâce à l'accomplissement d'une série de bonnes pratiques.

Ainsi, la pêche durable peut se définir comme une activité qui peut se maintenir dans le temps et qui protège les états optimaux des espèces marines (Greenpeace, 2008).

Selon la FAO, différents objectifs sont considérés dans la définition de la pêche durable, comme la garantie de la viabilité des ressources sur le long terme ou encore le maintien du bien-être des travailleurs du secteur dans une communauté donnée. Parmi ces objectifs, on compte également la préservation de la santé et de l'intégrité des écosystèmes marins. En effet, ceci a une importance majeure sur de nombreux autres domaines: la biodiversité, la recherche, la valeur intrinsèque, la structure trophique, ainsi que d'autres usages économiques comme le tourisme et le loisir.

La dimension sociale

Après avoir clarifié le terme de pêche durable, la partie suivante relatera les diverses actions réalisées par la Confrérie de Pêcheurs de Gandie dans l'objectif de répondre au défi de durabilité dans sa dimension sociale.

En ce sens, la durabilité sociale s'effectue suivant deux axes. Le premier se réfère aux

bénéfices générés à travers la pêche artisanale et le deuxième concerne le modèle de gestion halieutique réalisé par la Confrérie de Pêcheurs.

La pêche artisanale représente une forme traditionnelle d'organisation sociale, de production, d'alimentation et d'échange commercial. D'un point de vue socio-économique, la pêche artisanale génère davantage d'emplois réalisés dans de meilleures conditions que la pêche au chalut. Actuellement, le nombre de bateaux a diminué tout comme celui des emplois: En 2003 Gandie comptait 65 embarcations, elles ne sont plus que 57 en 2017⁸.

Selon les données de la Sécurité Sociale Maritime, le nombre de membres de la Confrérie de Pêcheurs a diminué de 25% durant cette période, passant de 201 membres en 2003 à 150 actuellement⁹.

D'après les observations, une embarcation artisanale crée au moins 3 emplois, et en une journée de pêche la capture peut s'estimer à moins de 30 kg d'une même espèce. Quant aux chaluts ils génèrent environ 6 postes de travail et en une journée de pêche, le tonnage de capture est nettement supérieur. Somme toute, la pêche au chalut génère une quantité similaire d'emplois alors qu'elle extrait une quantité disproportionnée de produits halieutiques. Le coût environnemental et social de cette méthode de pêche est nettement supérieur à celui de la pêche artisanale.

Par ailleurs, il convient de mettre l'accent sur le travail du pêcheur et de son mode de vie. Ainsi, sur le plan familial et social, la qualité de vie des pêcheurs artisanaux est nettement plus avantageuse que celle des pêcheurs employant d'autres méthodes, comme le chalutage, la senne¹⁰ ou la pêche industrielle.

“Être un pêcheur artisanal ne te rendra pas riche, mais ça a ses avantages: tu viens quand tu veux, si la saison est bonne tu épargnes et sinon, tu vis de tes économies” témoignent les pêcheurs locaux. Aujourd'hui encore, malgré le peu de rentabilité, des personnes vivent exclusivement de la pêche et pour certaines familles, cette activité représente leur unique source de revenus.

Les considérations suivantes font référence à la contribution de la Confrérie quant à la durabilité sociale de l'activité halieutique.

La Confrérie de Pêcheurs répond aux principes caractéristiques des entités de l'Économie

⁸ Données de Belda, 2007 et données du recensement des flottes de pêche opérationnelles, Ministère régional d'Agriculture de la Generalitat Valenciana, 2009 (consulté en mai 2012)

⁹ Données élaborées personnellement à partir de "l'Observatoire, 2010: Informations socioéconomiques de Gandie et La Safor" (consulté en mai 2012)

¹⁰ La pêche à la senne est principalement utilisée pour la capture de sardines et d'anchois. Il est également possible de capturer des espèces plus grosses comme des maquereaux, des chinchards et des bogas capturés avec les plus petits

Sociale¹¹. Elle a une influence sur le développement local ainsi que sur le bien-être de ses membres. Comme il a été mentionné dans la partie précédente, la Confrérie réalise de nombreuses activités au bénéfice de l'ensemble des pêcheurs et veille à ce que l'activité soit durable. La Confrérie permet également une meilleure intégration des femmes et des migrants dans le secteur. La gestion démocratique menée à bien par les membres a une incidence particulière sur le développement local. Le travail y est réalisé dans l'autonomie et l'indépendance, en coopération avec les Confréries d'autres régions.

En ce qui concerne la participation des femmes et l'intégration des migrants au sein de la Confrérie, voici les aspects qui s'agit de mentionner. Les femmes jouent un rôle fondamental dans l'activité halieutique et son travail a été rendu invisible durant de nombreuses années. Aujourd'hui, les moyens de communication, les débats au sein de la société et du monde universitaire ont rendu de plus en plus visible cet enjeu et ont ainsi suscité l'intérêt de la Confrérie dans la mise en valeur du rôle des femmes dans le secteur de la pêche.

Les femmes accomplissent différentes tâches dans le port de Gandie. Elles confectionnent et réparent le matériel de pêche, déchargent et classent le poisson, et gèrent également l'approvisionnement, la transformation, l'empaquetage, ainsi que la commercialisation du poisson. A Gandie, il y a seulement quatre femmes qui embarquent et vont en mer. Cette Confrérie ne compte pas de collectif de femmes pêcheuses organisées de manière formelle. Les pêcheuses, tisseuses et femmes de pêcheurs n'ont pas établi d'espace de réunion formel afin d'échanger sur des thématiques autres que celle de la pêche. Jusqu'à aujourd'hui, les femmes du secteur n'ont pas encore reconnu la valeur de leur travail au sein de la Confrérie.

Carmen Argudo, Vice-patronne de la Confrérie et seconde Vice-présidente de la Fédération Provinciale valencienne commente: "grâce aux liens établis entre la Confrérie et l'université, j'ai commencé à me mettre en relation il y a quelques années avec d'autres associations de femmes du Pays Basque et de Galicie qui cherchent la reconnaissance formelle de leur travail. Ces associations sont composées de tisseuses, de *neskatillas* et de femmes chargées de l'emballage¹²."

Actuellement, l'université, le gouvernement et la Confrérie travaillent de concert afin de réaliser une série d'études qui permettent d'analyser les opportunités des femmes dans le secteur de la pêche. Ces actions ont suscité l'intérêt même des pêcheuses qui reconnaissent peu à peu l'importance de leur travail au sein du secteur et commencent à partager leur expérience avec d'autres collectifs. Étant un groupe minoritaire, les tisseuses sont encore dans une attitude de repli. En revanche, le fait que d'autres groupes de femmes commencent à gagner de la reconnaissance dans le secteur génère un sentiment de confiance et d'autonomie auprès de ce groupe.

La pêche offre également de nombreuses opportunités pour les personnes migrantes. Beaucoup de patrons recourent en effet à l'intégration de migrants afin de compléter

¹¹ Loi 5/2011, du 29 mars relative à l'Economie Sociale.

¹² Voir le lien suivant afin de connaître plus en détail de travail des *neskatillas* et des emballeuses

l'équipage. Durant l'essor du secteur de la construction, beaucoup de pêcheurs ont abandonné leur activité pour se reconvertir en travailleurs de ce secteur. Ces emplois ont été pourvus par des migrants provenant notamment du Sénégal, de Syrie, du Pérou et d'Ukraine. Certains d'entre eux disposent déjà de nombreuses connaissances dans le secteur de la pêche et d'autres apprennent directement sur les embarcations.

La dimension environnementale

La mer Méditerranée est sujette à une dégradation et une surexploitation importantes, dues en partie à la pression exercée par les secteurs comme le tourisme, la construction, l'industrie et la pêche sur les écosystèmes marins.

La contamination, la surexploitation ajoutées aux effets du changement climatique ont produit une diminution du nombre d'espèces et une dégradation de leur habitat. Dans les années 90, les navires arrivaient avec 2000 kg de telline et plus de 1500 kg de praire dans la halle à marée. La pêche relevait du libre-arbitre, et n'était régie par aucun contrôle ni aucune limite réglementaire sur les captures. Au fur et à mesure, les pêcheurs ont pris conscience de la diminution des captures et reconnu les coûts induits par une pêche non régulée. Actuellement, les pêcheurs respectent les régulations et fixent si nécessaire des limites encore plus restrictives sur les captures afin d'en assurer une meilleure protection.

Les membres de la Confrérie se réunissent régulièrement lors de plénières, dans le but de proposer de nouvelles mesures environnementales, de fixer des limites de capture et prolongent les délais d'interdiction de pêche pour certaines espèces. Il est commun de voir les pêcheurs remettre en mer des espèces vivantes protégées ou de petites taille. Les pêcheurs montrent un intérêt particulier pour la protection de l'écosystème marin, conscients qu'il s'agit d'une ressource commune et que son maintien est nécessaire pour leur bien-être et pour la durabilité de leur activité.

C'est la pêche artisanale qui répond en particulier aux critères relatifs à la pêche durable comme la protection des espèces et des habitats sensibles, l'utilisation de méthodes de capture sélective, le maintien de la biodiversité pour les espèces non pêchées, l'utilisation raisonnée de combustible. Par ailleurs, la commercialisation des produits issus de la pêche artisanale est gérée par une Confrérie de Pêcheurs, guidée par les principes de protection de l'écosystème, de justice sociale et économique et de responsabilité vis-à-vis de ses membres. Bien qu'il n'existe aucune méthode de pêche idéale qui ait un impact zéro, il est démontré que les méthodes de pêche dites passives répondent en grande partie aux critères relatifs à la pêche durable. Parmis ceux-ci, les plus communs et mesurables sont la sélection de taille, la sélection d'espèces, la mortalité accidentelle, la pêche fantôme, les effets sur l'habitat, l'efficacité énergétique et la qualité de la capture. Selon les données de la FAO, les méthodes de pêche utilisant des outils comme la palangre, les nasses, les pièges et les sennes ont un meilleur indice d'impact.

Concernant l'engagement de la Confrérie pour contribuer à une gestion durable de la pêche, il convient de remarquer que celle-ci est ouverte à l'apprentissage de nouvelles stratégies afin de protéger les ressources naturelles. Les pêcheurs sont en effet ouverts à des propositions de recherche qui contribueraient à la protection des espèces et à leur capacité de reproduction. La Confrérie a développé des alliances avec d'autres secteurs de la société civile. Les pêcheurs artisanaux et les chercheurs travaillent également de pair afin de d'assurer le maintien de l'écosystème marin¹³.

Carmen Argudo, vice-patronne de la Confrérie, montre un exemple clair de collaboration entre l'université et les pêcheurs. L'université polytechnique de Valence a réalisé de nombreux expériences sur différents domaines, comme la reproduction des tellines, le dépôt des œufs, l'utilisation de nouveaux outils de pêche n'affectant pas l'habitat des espèces, etc. Les pêcheurs essaient ces nouveaux outils et font un retour d'expérience lors de réunions communes avec les chercheurs. Une synergie s'est créée entre la Confrérie et l'université, ouvrant la voie à de nouveaux accords et de nouvelles collaborations sur différents projets. Miguel Rodilla, chercheur à l'Université Polytechnique de Valence remarque que beaucoup de projets ont été très bien accueillis par les pêcheurs et que les essais ont été réalisé de manière collaborative. Le fait que la Confrérie soit orientée vers l'innovation et la protection de l'environnement a rendu possible un travail collectif entre ces deux acteurs.

La collaboration entre la Confrérie et d'autres institutions afin de mettre en place un plan de sauvetage de la telline, ainsi que le lancement de projets-pilotes relatifs à l'interaction entre les dauphins et la pêche d'espèces plus petites, sont autant d'exemples qui montrent la nécessité de traiter le problème de gestion des ressources halieutiques d'une manière transversale intégrant la vision de différents acteurs. La durabilité de la pêche est avant tout une affaire de coresponsabilité.

La Confrérie de Pêcheurs face à de nouveaux défis

La Confrérie de Pêcheurs de Gandie a traversé plusieurs crises: 1) La reconversion professionnelle de nombreux pêcheurs vers le secteur de la construction en plein essor; 2) la nouvelle génération dont l'intérêt pour le secteur s'amoindrit; 3) le manque de subventions et d'initiatives qui viennent s'ajouter à des bénéfices trop faibles causés par une politique européenne mal orientée. Aujourd'hui, la Confrérie affronte une nouvelle crise: celle de l'environnement. Tous ses efforts doivent se tourner vers la protection de l'écosystème. Pour cela, il est nécessaire de construire des réseaux professionnels en partenariat avec d'autres associations et confréries et ainsi fonder un lobby suffisamment puissant pour mettre en marche, au sein de la PCP (Politique commune de la pêche), le développement de politiques spécifiques destinées aux collectifs de pêcheurs. Il faut lancer des initiatives pour défendre l'écosystème marin de la pêche industrielle et favoriser une participation active des confréries

¹³ Voir l'article suivant traitant de la problématique de la diminution de la telline à Gandie et de la manière dont l'université collabore avec la Confrérie afin de trouver des solutions à ce problème

de pêches dans les débats locaux et les événements relatifs à un système d'alimentation durable. La pêche doit occuper une place décisive dans la politique alimentaire des villes. Les changements à venir dans le cadre des futures politiques de pêche devront aussi servir à protéger et réaffirmer les bénéfices sociaux des pêcheurs en termes de santé, de formation et de promotion. Le système de traçabilité du produit peut être amélioré davantage: indication de la date de la capture, du lieu, du type de pêche, et de toute l'information nécessaire au consommateur pour effectuer son choix parmi les produits qui lui sont offerts.

Il faut également promouvoir la marque et en faire la publicité.

Œuvrer à la conservation et à la mise en valeur des espaces maritimes tels que les récifs coralliens ou encore les habitats et lieux de reproduction de nombreuses espèces, importantes tant pour la pêche que pour préserver la biodiversité des mers, constitue aussi un objectif primordial.

Concernant le travail des femmes dans l'activité portuaire, il est nécessaire de le mettre en valeur et de le promouvoir, en soutenant leur mise en lien avec les collectifs d'autres communautés.

Pour finir, les défis doivent être accompagnés de politiques de pêche bien définies qui soient compatibles tant avec la réalité de chaque zone côtière qu'avec des pratiques environnementales adéquates.

CONCLUSION

La durabilité de la pêche à Gandie est fondamentalement due à deux facteurs: Au modèle de gestion halieutique mis en place par la Confrérie de Pêcheurs de Gandie d'une part, et à l'importance de la flotte d'engins de petite taille dans le port d'autre part.

La vision de la Confrérie de Pêcheurs de Gandie a rendu possible une réelle cohésion entre les différents acteurs du secteur. Le travail de la Confrérie réalisé en partenariat avec l'université, les institutions locales, le gouvernement et la société civile démontre son engagement à conserver la durabilité de cet art ancestral. Sur ce point, la Confrérie fait office d'institution génératrice de valeurs sociétales fortes, au service des humains et de l'environnement. Au-delà des aspects organisationnels et du type d'institution auxquelles elles sont reliées, les initiatives mises en place par la Confrérie de Gandie sont reproductibles par d'autres organisations ou confréries.

Au niveau social et environnemental, une des plus grandes forces de la Confrérie réside en sa capacité d'intégrer d'autres institutions dans la gestion halieutique. L'enjeu de durabilité est avant tout une question de coresponsabilité entre tous les acteurs du secteur. Les alliances entre l'université, les institutions publiques et les entreprises du secteur permettront de réaliser de vraies avancées sur les plans écologique, technologique et social.

La durabilité de l'activité halieutique repose sur les piliers social, environnemental et économique. La pêche artisanale est durable dans le sens où elle répond aux critères de la pêche peu invasive. Grâce à ses diverses missions, la Confrérie quant à elle répond aux critères de durabilité sociale et environnementale de l'activité halieutique. En revanche, la durabilité sur le plan économique ne dépend pas uniquement du travail des confréries mais également des actions et des politiques publiques mises en place au niveau national. Actuellement, la baisse de rentabilité ainsi que la chute drastique des prix des produits ne permettent pas de faire de la pêche artisanale une activité durable sur le plan économique pour les familles.

Au niveau socio-économique, plusieurs barrières représentent un obstacle à l'accès à l'activité. La pêche n'est pas une activité attractive. Les pêcheurs eux-mêmes conseillent à leurs enfants de s'orienter vers d'autres secteurs d'activité, la pêche étant un travail difficile et très peu rémunéré. Les réglementations, les normes et les contrôles toujours plus stricts ainsi que les bénéfices sociaux toujours amoindris ne facilitent pas l'accès à cette activité..

Les gouvernements doivent se porter garants de l'équilibre entre la durabilité environnementale et la viabilité économique, ainsi que des durées de restrictions et autres contrôles environnementaux. Les politiques publiques qu'ils mettent en place doivent également prendre en considération le facteur humain au sein des communautés de pêche artisanale. En effet, une politique publique défectueuse peut considérablement affecter la pêche artisanale et sa durabilité.

Ce document met en lumière la nécessité de réaliser des études de diagnostic sur la viabilité économique de la pêche au niveau local. Il est indispensable de proposer des alternatives dans le but de rendre cette activité plus rentable pour les familles de pêcheurs. La pêche dans sa multifonctionnalité, associée à d'autres activités comme l'agriculture et le tourisme pourrait contribuer à une amélioration des conditions de vie des familles de pêcheurs. Ainsi, on peut imaginer la mise en place d'une stratégie de tourisme durable associant la pêche comme une alternative permettant d'augmenter les revenus des pêcheurs artisanaux, en leur permettant de développer le potentiel culturel de l'activité dans leur localité.

La pêche artisanale répond aux critères de durabilité environnementale car elle protège les espèces et les habitats fragiles, utilise des méthodes de pêche sélectives et réduit au minimum la consommation de combustible. Elle fournit un produit frais, de proximité et pour un prix correct. En outre, l'impact environnemental est minime et ce procédé s'inscrit dans une gestion socialement responsable. Ses contributions au développement d'un système alimentaire durable devraient être valorisées. La promotion de la consommation de produits issus de la pêche artisanale pourrait garantir une certaine continuité dans l'activité des pêcheurs et pourrait leur assurer des revenus décents.

Concernant l'intégration des femmes, la Confrérie doit s'engager à prendre des initiatives pour mettre en valeur son rôle au sein des communautés de pêcheurs. Des espaces d'intégration des femmes, dans lesquels leur travail pourra être reconnu, doivent être mis en place. Il suffit d'adapter les modèles de réussites d'autres confréries ayant déjà officialisé le travail de la femme dans l'activité halieutique.

Enfin, les Confréries de Pêcheurs devraient occuper un place prioritaire dans les agendas politiques des gouvernements et de l'Union Européenne. Leur modèle d'organisation constitue une alternative pour une économie plus juste, et la gestion durable qu'elles appliquent contribue à la réduction des inégalités, au développement local et à la protection de l'environnement.